

<p>PRINCIPE</p>	<p><i>Envoi d'un Jeune durant une année scolaire dans un pays étranger</i></p> <p><i>et parallèlement, durant la même période,</i></p> <p><i>Accueil et prise en charge d'un Jeune étranger venant de la famille qui reçoit le premier.</i></p>
<p>BENEFICIAIRES</p>	<p><i>Jeunes de 15 à moins de 18 ans, issus d'une famille située dans la localité du Club ou de ses environs, apparentée ou non à un membre du Club.</i></p> <p><i>Il est fortement recommandé que cette famille compte un ou plusieurs enfants d'un âge proche.</i></p>
<p>PROCESSUS DE PRE CANDIDATURE</p>	<p>Dépôt de dossier La famille du Jeune que le Club Parrain se propose d'envoyer, dépose, par Internet, un dossier de pré-candidature au Centre Rotarien de la Jeunesse (CRJ), situé à Lyon.</p> <p>Elle désigne 2 autres familles qui pourront également après elle, accueillir le Jeune étranger, durant la même période.</p> <p>Date limite de dépôt Les dossiers doivent être déposés avant le 31 janvier. Exceptionnellement, cette date eut être prorogée de 2 à 3 semaines, en prévenant les responsables.</p> <p>Sélection La pré-candidature est examinée par le CRJ qui demande, le cas échéant, quelques compléments d'information et transmet son avis au responsable du service Jeunesse du District :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Béatrice RICHARD – Club de Troyes - secondée par Philippe L'HOSTIS - Club de Chalon s/S <p>Ces derniers se mettent en rapport avec le Club concerné et valident ou non l'admission du postulant</p>
<p>ENVOI DU DOSSIER DEFINITIF</p>	<p>Le dossier définitif, dûment renseigné, est envoyé au CRJ qui se met en rapport avec le Rotary International et ses correspondants étrangers, pour trouver des offres correspondant à la demande du dossier.</p> <p>Lorsqu'un Club étranger répondant à la demande a été trouvé et qu'il a accepté l'échange, il envoie le dossier du Jeune qu'il propose au CRJ de Lyon, lequel le transmet au Club français concerné.</p> <p>Des échanges complémentaires peuvent être engagés de Club à Club sur des points administratifs.</p>
<p>DERNIERES DEMARCHES</p>	<p>Le Club avec la famille qui accueille s'occupe de régler quelques points complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Autorisation du Proviseur du Lycée pour l'intégration du jeune étranger dans l'une de ses classes - Assurance « Well Care » - Demande de Visa

<p>REUNION DES JEUNES FRANÇAIS DU DISTRICT AVANT LEUR DEPART</p>	<p>Tous les jeunes concernés sont réunis avec les parents par les responsables du District, notamment Béatrice Richard, dans la région de Troyes.</p> <p>Lors de cette journée d'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les Jeunes en partance reçoivent consignes, recommandations et conseils - les Parents sont avisés des modalités de l'accueil qu'ils réserveront au jeune correspondant <p>Les Jeunes reçoivent notamment</p> <ul style="list-style-type: none"> - un Blaser « Rotary » qu'ils porteront pour toutes rencontres « officielles » - des fanions et différents documents de présentation
<p>ENGAGEMENT DE LA FAMILLE</p>	<p>Elle s'engage notamment</p> <ul style="list-style-type: none"> - à accueillir le jeune provenant de la famille d'accueil de son fils ou de sa fille, et à l'intégrer comme un enfant de la famille - à l'inscrire dans le lycée local et à suivre sa scolarité - à le confier successivement à 2 autres familles d'accueil durant son séjour.
<p>VIE DU JEUNE DANS LA STRUCTURE D'ACCUEIL</p>	<p><i>Dans la famille d'accueil</i> Il vit dans la famille qui l'accueille, comme un membre de cette famille. Il suit une scolarité normale dans le lycée où il est inscrit. (Des contacts sont organisés avec la direction de l'Etablissement pour qu'il soit accueilli avec bienveillance) Après 3 mois environ passés dans la famille d'accueil, il passe 3 mois suivant environ dans une deuxième famille, puis 3 autres mois environ dans une troisième famille.</p> <p><i>Sous la responsabilité du Club Rotary Parrain</i> Le Club Parrain porte toute responsabilité vis-à-vis du Jeune qui est mineur. Il désigne parmi ses Membres un Référent qui suit le Jeune et le rencontre régulièrement Le Jeune est invité autant que possible, à certaines manifestations et réunions du Club (notamment les soirées avec conjoints)</p>
<p>SUIVI PAR LE DISTRICT DE TOUS LES JEUNES ACCUEILLIS DANS LES CLUBS</p>	<p><i>Accueil collectif à Roissy</i> Le Timing est organisé pour faire arriver tous les Jeunes accueillis par le District le même jour à Roissy, avec présence du Gouverneur et des organisateurs. Ces jeunes sont accompagnés jusqu'à Dijon où les familles d'accueil viennent les recevoir</p> <p><i>Réunions trimestrielles de tous les Jeunes étrangers accueillis dans le District</i> 3 fois durant le séjour, un week-end de rencontres est organisé dans un lieu de détente, permettant aux jeunes de toutes nationalités de se rencontrer et de partager leurs expériences.</p> <p><i>BusTrips</i> 2 voyages collectifs en Bus sont organisés</p> <p><i>1/ Bustrip court de 7 jours, en février</i> Visite de Paris – Versailles – Châteaux de la Loire – Barcelone – retour Paris</p> <p><i>2/ Bustrip long 12 jours pendant les vacances de Paques</i> Découverte de l'Europe : Paris – Reims – Strasbourg – Munich – Prague – Vienne – Italie – Genève (ONU) – Chamonix (Aiguille du Midi) – Dijon -</p>

PRISES EN CHARGE

FINANCIERES

Le Club Parrain d'accueil prend en charge

- les frais d'inscription au Lycée
- tous frais scolaires (livres – fournitures)
- la Cantine scolaire
- 75 € par mois d'argent de poche (environ) mis sur un compte bancaire

Le montant de cette contribution du Club est de l'ordre de 1 800€ / 2 000 €

La famille du jeune prend en charge

1/ Les frais d'inscription lors de l'établissement du dossier au Rotary (environ 650 €)
qui couvrent

- la fourniture du Blaser,
- l'organisation des rencontres,
- les frais administratifs

2/ Les coûts de voyage organisés sur place

Pour info :

- En France : BusTrip court : 600 € Bustrip long : 1000 €
- Aux USA : Tour des Etats Unis : 2 500 \$